



ATTESTATION SUR L'HONNEUR DE CAPACITE A SAVOIR NAGER à remplir pour tous les membres de l'équipage

Ce document est à compléter si vous savez nager (ou votre enfant) mais que vous n'êtes pas en possession d'un certificat qui mentionne la réussite au test prévu à l'article A. 322-3-2 ou A 322-3-3 du code du sport : une attestation scolaire « savoir nager » ou une attestation fédérale « sauv'nage » ou attestation d'un maître-nageur sauveteur.

Je soussigné(e), oMme oM (Nom,prénom).....
.....

- Atteste être en capacité à savoir nager vingt-cinq mètres (25m) et à m'immerger
- Atteste que mon enfant (nom, prénom)..... Né le
à..... a la capacité à savoir nager vingt-cinq mètres (25m) et à s'immerger.
- Fait à le / /
- Signature
- J'ai connaissance qu'une fausse attestation de ma part m'exposerait à des sanctions pénales prévues et réprimées par les articles 441-1 et suivants du code pénal.
- (*) La descente est ouverte à tous à partir de 12 ans. Pour les mineurs, la descente est placée sous la responsabilité des parents